

SÉANCE D'INFORMATION

Portefeuilles ciblés

Demander un financement en tant que portefeuille ciblé

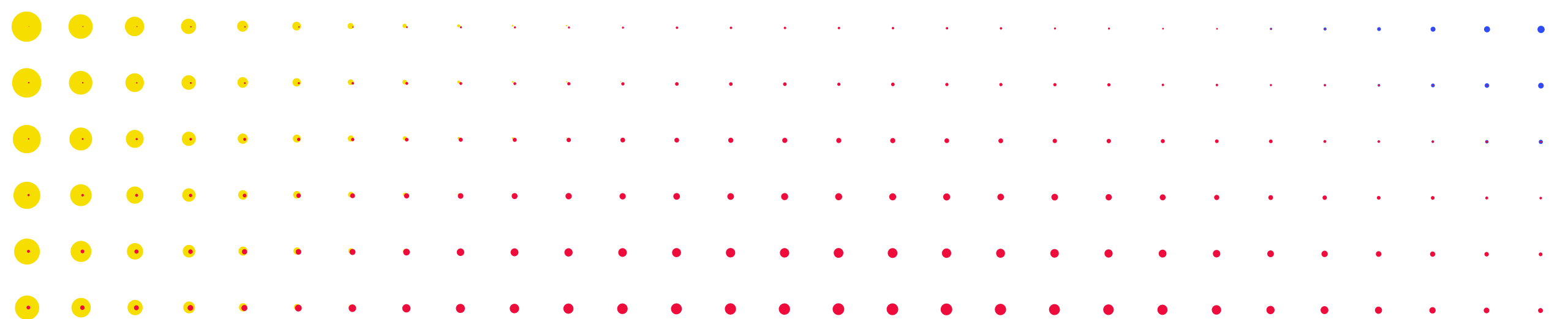
Le 27 mars 2026

Au programme

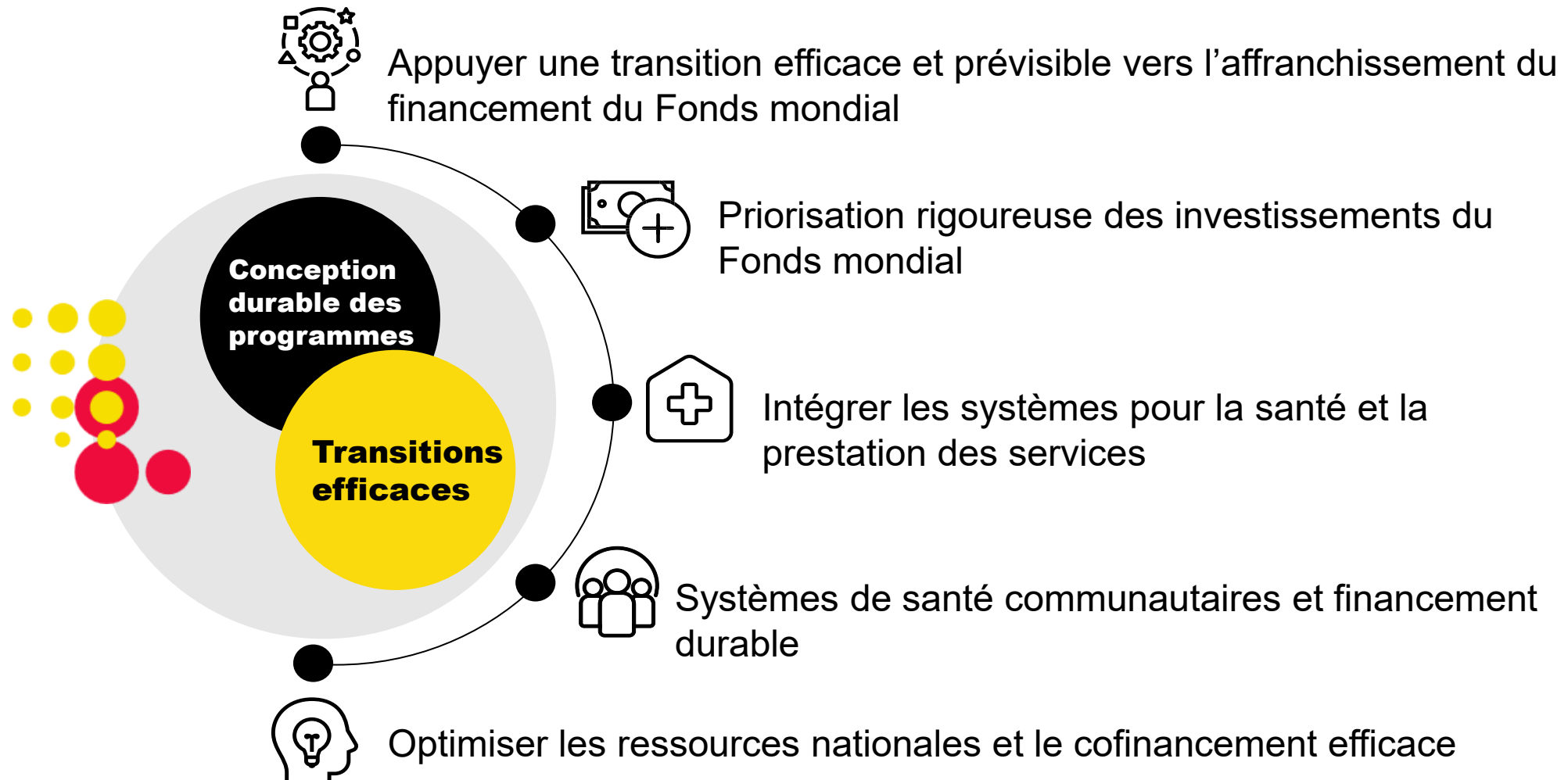
- ① Préparer une demande de financement
- ② Démarches de candidature adaptée à la transition et adaptée aux portefeuilles ciblés
- ③ Phase pilote : démarche de candidature au titre des priorités d'investissement de l'ICN (avec documents de subvention du CS8)
- ④ Prochaines étapes et ressources



1 Préparer une demande de financement



Réorientations stratégiques du CS8 : sur la voie de l'autosuffisance



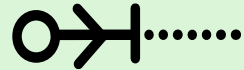
Calendriers de transition



Financement de transition

Allocation finale au CS8

Composantes devenues inéligibles au cours du CS7 et bénéficiant de fonds supplémentaires pour s'affranchir efficacement des subventions et les clôturer.

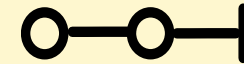


Transition au CS8

Allocation finale au CS8

Composantes qui recevront l'allocation finale au CS8.

Toutes les composantes associées à un calendrier de transition au CS8 prendront fin au plus tard le 31 décembre 2030.



Transition au CS9

Allocation finale au CS9

Il est recommandé aux candidats dont certaines composantes sont inscrites dans le calendrier de transition à moyen terme de planifier l'allocation finale au CS9.



Aucun calendrier défini

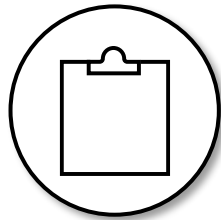
Échéancier de l'allocation finale pas encore confirmé

Bien que la date de l'allocation finale ne soit pas fixée pour le CS8 ou le CS9, les candidats doivent se mettre sur la voie de l'autosuffisance et de la pérennisation de leurs programmes.

Démarches de candidature et modalités d'envoi du CS8

Démarches de candidature

Documents requis et **examens** différenciés pour avoir accès au financement



- Quels formulaires et documents sont obligatoires
- Quel est le rôle du CTEP

Le Fonds mondial choisit la démarche de candidature la mieux adaptée à chaque composante. Toute modification de la démarche de candidature doit être approuvée par le Fonds mondial.

La démarche de candidature a été décrite dans la lettre d'allocation.

Modalités d'envoi

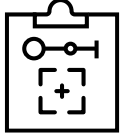
Processus et **rôles des parties prenantes** dans la préparation et l'envoi de la candidature



- Quelles sont les étapes du processus
- Quel est le rôle de l'instance de coordination nationale (ICN), du récipiendaire principal (RP) et de l'équipe de pays (ÉP)

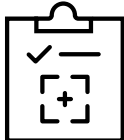
L'ICN (en consultation avec l'ÉP) détermine quelles sont les modalités d'envoi les mieux adaptées. Les modalités d'envoi correspondent à différents degrés de précocité de l'engagement du RP.

Il existe trois démarches de candidature pour les portefeuilles ciblés au CS8



Adaptée à la transition : pour les portefeuilles ciblés qui opèrent une transition vers l'affranchissement du financement du Fonds mondial pour au moins une composante au CS8.

Documents requis : dossier de candidature adaptée à la transition (portefeuilles ciblés)



Adaptée aux portefeuilles ciblés : pour les portefeuilles qui n'opèrent pas de transition au CS8 et pour lesquels une demande de financement et un examen du CTEP est requis sur la base de critères établis.

Documents requis : dossier de candidature adaptée aux portefeuilles ciblés



Priorités d'investissement de l'ICN : pour les portefeuilles qui ne font aucune transition au CS8. L'ICN détermine les priorités d'investissement qui guideront l'ÉP et les RP dans la préparation des documents de la subvention.

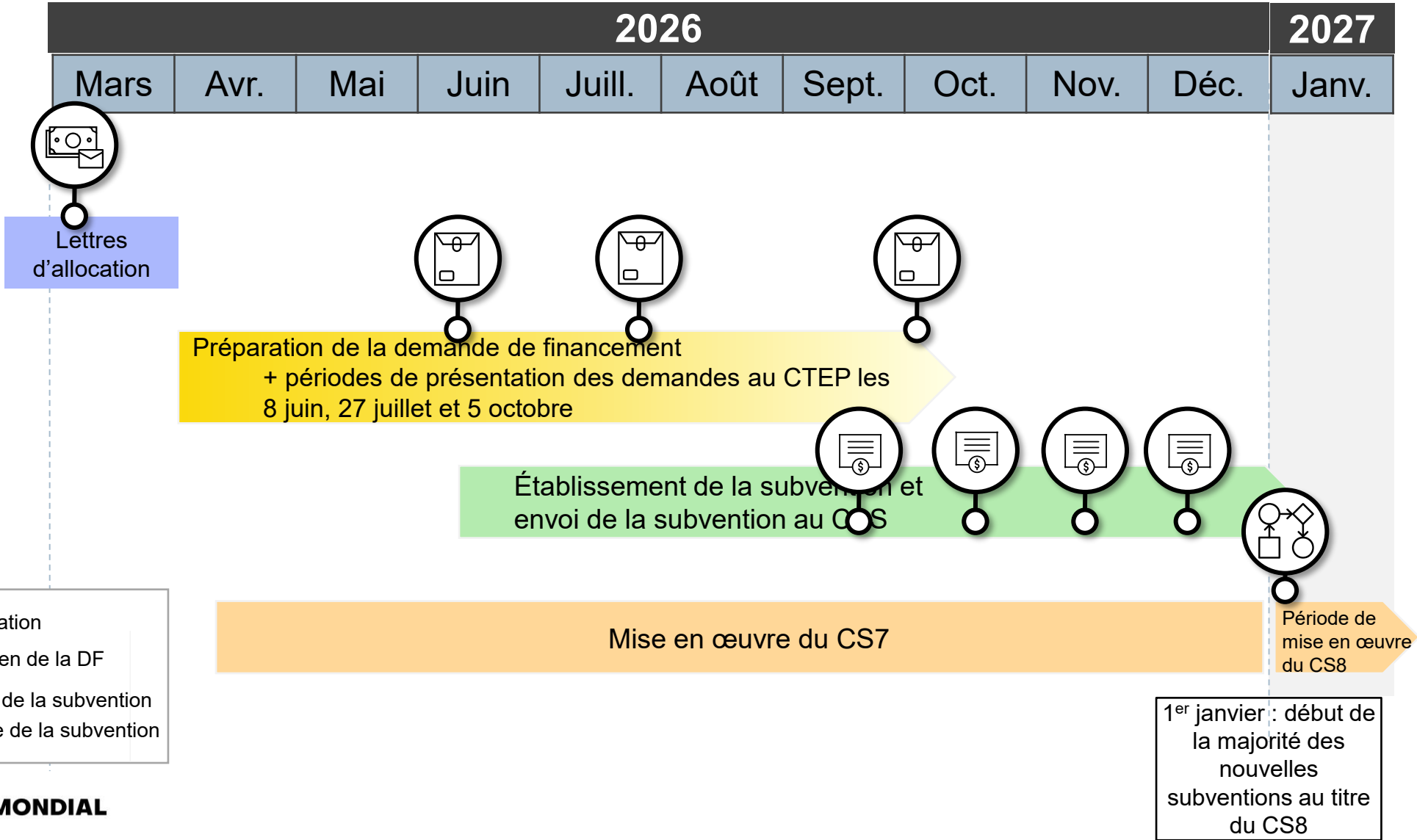
Documents requis : documents de la subvention du CS8 et des priorités de l'ICN avec approbation par l'ICN.

Les deux modalités d'envoi pour les démarches « Adaptée à la transition » et « Adaptée aux portefeuilles ciblés » sont une « Demande de financement prête pour la subvention » ou une « Demande de financement classique »

Démarche de candidature	Adaptée à la transition	Adaptée aux portefeuilles ciblés	Priorités d'investissement de l'ICN
Modalités d'envoi	<p>Demande de financement prête pour la subvention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recommandée pour les RP existants ; optionnel si les RP existants mettent en œuvre de nouvelles composantes ou activités • L'ICN approuve et envoie la demande de financement, y compris les documents de la subvention préparés par le RP • L'établissement de la subvention suit 	<p>Demande de financement classique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les nouveaux RP ; modalité optionnelle pour les RP existants • L'ICN approuve et envoie les documents de la demande de financement (DF) • L'établissement de la subvention suit 	<p>Demande au titre des priorités d'investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ICN détermine les priorités d'investissement et les communique au RP et à l'ÉP • Le RP prépare et négocie les documents de la subvention avec l'ÉP • L'ICN examine et approuve les documents de la subvention avant l'envoi par le RP au Fonds mondial
Rôle du CTEP	<p>Adaptée Rétroaction ciblée / stratégique sur les investissements proposés</p>		<p>Suivi stratégique du CTEP Le CTEP effectue un travail préalable pour orienter les investissements prioritaires. CTEP comme partenaire du Comité d'approbation des subventions (CAS)</p>

Les ICN doivent assurer un dialogue au niveau du pays inclusif tout au long de la préparation de la DF et de l'établissement de la subvention

Calendrier de préparation de la demande de financement : 2026



Légende

- Lettres d'allocation
- Envoi et examen de la DF
- Établissement de la subvention
- Mise en œuvre de la subvention

Les DF seront gérées à travers le Portail des partenaires

Le Portail des partenaires est la plateforme externe du Fonds mondial qui permet aux ICN, aux RP et au Secrétariat de communiquer et de partager les produits livrables. Il permettra d'accéder aux documents de la candidature et de les envoyer pour le CS8.

The screenshot displays the 'Portail des partenaires' interface. At the top, a progress bar shows stages: 'GF to Validate FR Requirements', 'GF to Share FR Documents', 'Applicant to Submit FR' (highlighted in blue), 'GF to Review FR', 'FR Submitted for TRP Review', and 'GF to Share FR Review Outcome'. Below this, there are tabs for 'Instructions', 'Download', and 'Attach & Submit'. The main section is titled 'Funding Request Forms' and includes a 'Filters' section with dropdowns for 'Document Name', 'Document Type', and 'Language'. A 'Documents' table lists three items:

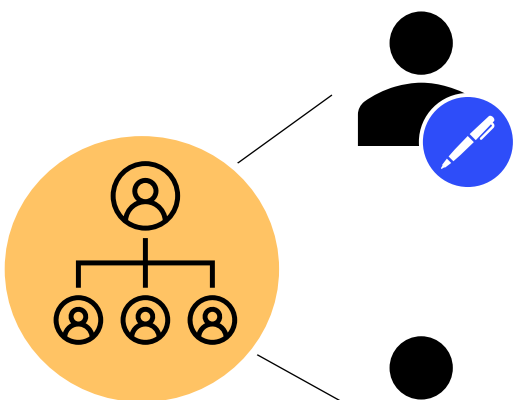
Document Name	Document Type	Attached	Language	Version	File Size	
XXX_Z_FULL PerformanceFrameworkGFShared_20251121_Fr_1 Performance Framework - FR2024-XXXXZ	Performance Framework GF Shared Excel	30-Oct-2025 10:25 The Global Fund	French	1	3.65 MB	[Download] [Checkmark]
XXX_Z_FULL DetailedBudgetGFShared_20251121_Fr_1 Detailed Budget - FR2024-XXXXZ	Detailed Budget GF Shared Excel	30-Oct-2025 10:25 The Global Fund	French	1	3.56 MB	[Download] [Checkmark]
					425.63 KB	[Download] [Checkmark]

A 'Save As' dialog box is open over the table, showing the file name 'XXX_Z_FULL_PAAR_YYYYMMDD_en_1' and 'Save as type: Feuille de calcul Microsoft Excel'. The dialog also shows a file explorer view with 'Downloads' selected.

Les documents types disponibles peuvent être téléchargés et complétés hors du portail.

Les ICN et les RP doivent s'assurer que leurs données sur les entités impliquées dans les subventions sont exactes et à jour

Des données sur les entités impliquées dans les subventions (DEIS) exactes et à jour permettent aux membres de l'ICN, aux consultants et au personnel du RP désignés d'avoir accès au dossier de candidature sur le [Portail des partenaires](#), via le module Demande de financement pour les candidats et le module Établissement de la subvention pour les RP.



Éditeurs

Autorisés à accéder aux documents, à les remplir et à les joindre.

Déposants

Disposent des mêmes droits que les éditeurs, mais peuvent aussi envoyer le dossier de candidature au Fonds mondial.

Actions

- Les **ICN** doivent s'assurer que toutes leurs personnes référentes administratives sont identifiées correctement dans les DEIS et que le rôle de déposant leur a été attribué automatiquement. Veuillez contacter votre ÉP si des mises à jour sont nécessaires.
- **Les personnes référentes administratives des ICN** peuvent également ajouter les consultants qui contribuent à la candidature comme contacts dans les DEIS et leur assigner un rôle d'éditeur. Les rôles d'éditeur et de déposant peuvent être assignés à tout membre contact de l'ICN identifié dans les DEIS.
- **Les RP désignés au CS8** peuvent ajouter de nouveaux éditeurs et/ou déposants, y compris pour remplir la DF en ligne, via le module DEIS des RP. Ils peuvent également ajouter des parties prenantes clés du pays.

Accès au dossier de candidature sur le Portail des partenaires



L'accès au dossier de candidature sur le Portail des partenaires nécessite que les DEIS soient complètes et exactes, et que d'autres décisions soient prises



1

Le **Fonds mondial** envoie les lettres d'allocation à l'ICN

2

L'ICN désigne le(s) RP et informe* le Fonds mondial au sujet de :

- i) **composantes de la DF**
- ii) **modalité d'envoi choisie pour la DF**
- iii) **RP désigné(s)**
- iv) **choix de la période de présentation**

3

Le ou les **RP désignés** mettent à jour leurs DEIS le plus tôt possible

4

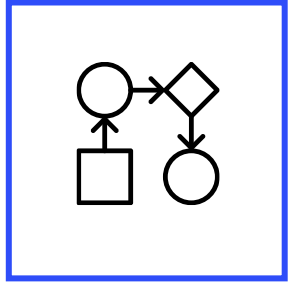
Le **Fonds mondial** verse le dossier de candidature sur le Portail des partenaires

Préparation de la demande de financement

Les **ICN et les RP** disposant d'autorisations d'éditeur et/ou de déposant dans les DEIS ont accès au dossier de candidature sur le Portail des partenaires

Actions clés de l'ICN :

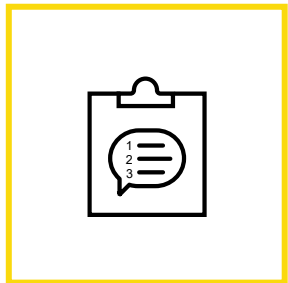
Déterminer les accords de mise en œuvre



Les ICN sont encouragées à **rationaliser les accords de mise en œuvre** en tenant compte de l'optimisation des ressources et de la pérennisation



Les ICN qui envoient une candidature adaptée aux portefeuilles ciblés ou adaptée à la transition sont fortement encouragées à **désigner au plus tôt les RP**, afin d'améliorer la qualité et de réduire les efforts dans le cadre de la préparation de la DF et de l'établissement de la subvention



Les ICN qui envoient une candidature au titre des priorités d'investissement de l'ICN sont tenues de désigner leurs RP pour pouvoir commencer à travailler sur les documents de la subvention du CS8



La désignation précoce des RP est essentielle pour optimiser le temps et les efforts investis au CS8

Actions clés de l'ICN : Planifier le dialogue au niveau du pays et y participer

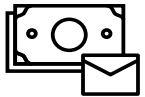
Orientations :



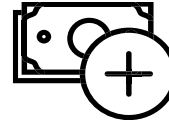
Adaptation au contexte du pays et à l'ampleur des changements nécessaires



Nécessité de s'éloigner des priorités spécifiques aux maladies et de s'orienter vers une priorisation holistique de l'allocation



Prise en compte des buts de l'allocation communiqués dans la lettre d'allocation

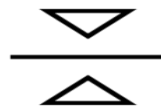


Nécessité d'axer le dialogue sur l'impact le plus marqué et l'optimisation des ressources

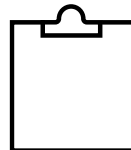


Inclusivité pour répondre aux critères d'admissibilité des ICN

Produits :



Alignement sur la priorisation



Demande de financement priorisée

Pour le CS8, tous les pays **doivent** envoyer des demandes pour toutes les composantes éligibles en même temps.

Actions clés de l'ICN : Confirmer ou modifier la répartition par programme

Attentes maintenues pour la répartition par programme

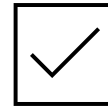


Le Secrétariat continuera de recommander la répartition par programme pour les composantes admissibles



Les ICN discutent de la répartition par programme

Finalisation de la répartition par programme



Pour les portefeuilles ciblés : **en l'absence de changement, il n'est pas nécessaire de confirmer la répartition par programme par formulaire.** Le formulaire de modification de la répartition par programme pour les portefeuilles ciblés doit être renseigné uniquement en cas de révision de la répartition par programme.



Toute demande de modification doit être approuvée avant l'envoi du dossier de candidature



2

Démarches de candidature adaptée à la transition et adaptée aux portefeuilles ciblés

Examen des dossiers de candidature par le CTEP

LE FONDS MONDIAL

Formulaire de candidature
Adaptée à la transition
(Portefeuilles ciblés)

Cycle de subvention 8

Informations de base

Pays	<i>Pays envoyant la demande de financement</i>
Composante(s) et calendrier de transition	<i>Composante(s) incluse(s) dans la présente demande de financement. Pour chacune, indiquer le calendrier de transition (CS8 ou CS9)</i>
Date(s) de début prévue(s) de la ou des subvention(s)	<i>Date(s) de début prévue(s) de la ou des subvention(s)</i>
Date(s) de fin prévue(s) de la ou des subvention(s)	<i>Date(s) de fin prévue(s) de la ou des subvention(s)</i>
Réциpiendaire(s) principal(aux)	<i>Entités désignées par le candidat pour mettre le(s) programme(s) en œuvre</i>
Devise	<i>Indiquez la devise de la demande de financement conformément à la lettre d'allocation.</i>
Domaine(s) d'intérêt à couvrir par la présente demande de financement	<i>Domaine(s) d'intérêt tel(s) qu'énoncé(s) dans la lettre d'allocation ou convenu(s) autrement avec le Fonds mondial</i>
Montant de la demande de financement dans les limites de l'allocation	<i>Montant demandé dans les limites de l'allocation, conformément à la répartition par programme envoyée par le candidat et confirmée par le Fonds mondial. Ce montant doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature.</i>
Montant de la demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée	<i>Montant sollicité dans la demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée. Ce montant doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature.</i>
Montant de la demande de fonds de contrepartie (le cas échéant)	<i>Montant sollicité dans la demande de fonds de contrepartie (si éligible), comme indiqué dans la lettre d'allocation. Ce montant doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature.</i>

Voir la page des [Orientations techniques](#)¹ pour en savoir plus sur la priorisation et la préparation des demandes de financement.

¹ <https://resources.theglobalfund.org/technical-guidance/>

LE FONDS MONDIAL Page 1 sur 10

Objectif pour le CS8 : renforcer l'impact tout en réduisant le niveau d'effort nécessaire pour la préparation des DF

Résultat :

1. 10 annexes obligatoires en moins
2. 75 % de pages en moins dans les formulaires et les instructions

LE FONDS MONDIAL

Formulaire de candidature
Adaptée aux portefeuilles ciblés

Cycle de subvention 8

Informations de base

Pays	<i>Pays envoyant la demande de financement</i>
Composante(s)	<i>Composante(s) incluse(s) dans la présente demande de financement. Pour chacune, indiquer le calendrier de transition, s'il est connu.</i>
Date(s) de début prévue(s) de la ou des subvention(s)	<i>Date(s) de début prévue(s) de la ou des subvention(s)</i>
Date(s) de fin prévue(s) de la ou des subvention(s)	<i>Date(s) de fin prévue(s) de la ou des subvention(s)</i>
Réциpiendaire(s) principal(aux)	<i>Entités désignées par le candidat pour mettre le(s) programme(s) en œuvre</i>
Devise	<i>Indiquez la devise de la demande de financement conformément à la lettre d'allocation.</i>
Domaine(s) d'intérêt à couvrir par la présente demande de financement	<i>Domaine(s) d'intérêt tel(s) qu'énoncé(s) dans la lettre d'allocation ou convenu(s) autrement avec le Fonds mondial</i>
Montant de la demande de financement dans les limites de l'allocation	<i>Montant demandé dans les limites de l'allocation, conformément à la répartition par programme envoyée par le candidat et confirmée par le Fonds mondial. Ce montant doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature.</i>
Montant de la demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée	<i>Montant sollicité dans la demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée. Ce montant doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature.</i>
Montant de la demande de fonds de contrepartie (le cas échéant)	<i>Montant sollicité dans la demande de fonds de contrepartie (si éligible), comme indiqué dans la lettre d'allocation. Ce montant doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature.</i>

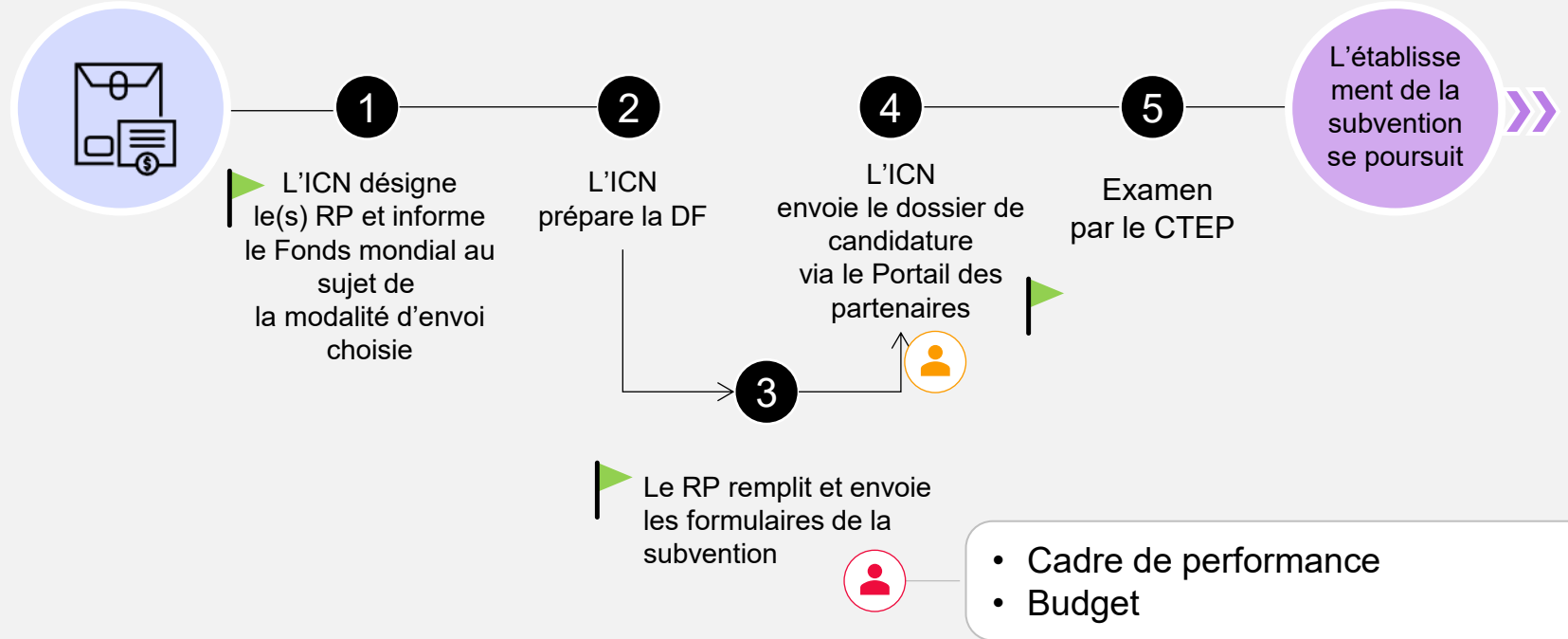
Voir la page des [Orientations techniques](#)¹ pour en savoir plus sur la priorisation et la préparation des demandes de financement.

¹ <https://resources.theglobalfund.org/technical-guidance/>

LE FONDS MONDIAL Page 1 sur 10

Chaque dossier de candidature peut être préparé selon la modalité d'envoi des DF classiques ou la modalité d'envoi des DF prêtes pour la subvention

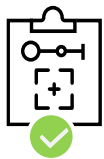
Principales étapes de la modalité d'envoi des DF prêtes pour la subvention



* Évaluation des capacités des RP existants qui mettent en œuvre de nouvelles composantes / activités

S'appliquent aux démarches de candidature :

- Adaptée aux portefeuilles ciblés
- Adaptée à la transition
- Priorités d'investissement de l'ICN



L'ICN peut demander des modifications



Le Fonds mondial peut demander des modifications

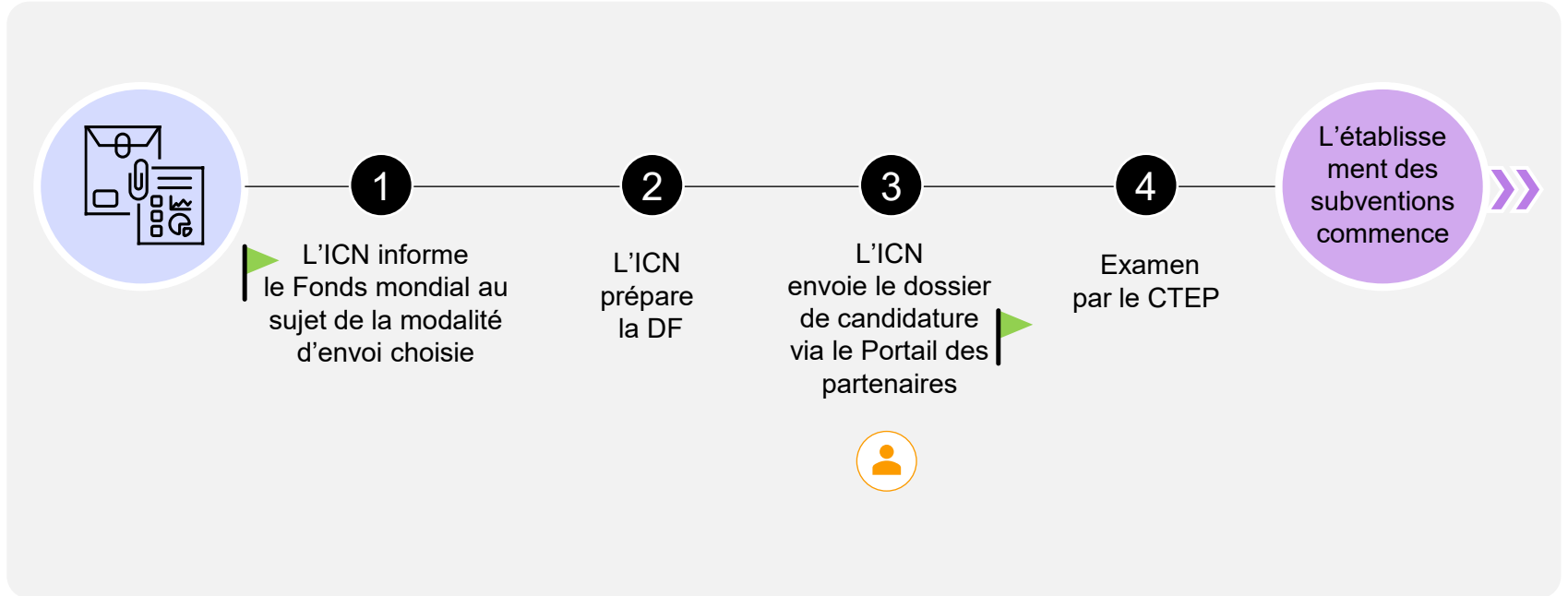


Nouveau au CS8

Avantages :

- ✓ Subvention bien conçue dès le départ et négociation de la subvention accélérée.
- ✓ Moins de révision manuelle des documents de base (CP et budget).

Principales étapes de la modalité d'envoi des DF classiques

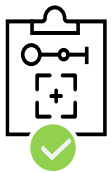


S'appliquent aux démarches de candidature :

Adaptée aux portefeuilles ciblés



Adaptée à la transition



Priorités d'investissement de l'ICN



Le Fonds mondial peut demander des modifications



Nouveau au CS8

Avantages :

- ✔ Processus de DF rigoureux en cas de changement majeur dans les priorités d'investissement et/ou l'accord de mise en œuvre.

Modèles de gestion des portefeuilles ciblés

Trois modèles pour le CS8, réduisant notablement les efforts pour tous les portefeuilles ciblés :

Aligné

- Investissement centré sur un ou deux domaines programmatiques prioritaires
- Exigences limitées en matière de documentation de la subvention
- Une seule décision de financement par période de mise en œuvre
- Communication de l'information minimale

Axé

- Utilise l'approche de paiement en fonction des résultats, centré sur les résultats plutôt que sur les intrants
- Décaissements liés aux résultats vérifiés
- Utilise les systèmes nationaux pour la réalisation et la vérification des résultats

Simplifié

- Le modèle de gestion de la subvention fondé sur les intrants est conservé, mais simplifié par rapport aux exigences applicables aux portefeuilles à fort impact / essentiels
- Granularité réduite des livrables de la subvention
- Décisions annuelles de financement fondées sur le budget

Le modèle de gestion historique cesse d'être utilisé au CS8 et n'est plus appliqué que pour certains portefeuilles en transition.

Formulaire de candidature

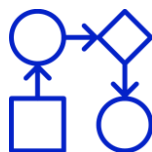
Format très similaire des deux formulaires



1. Demande de financement et justification



2. Financement national, cofinancement et transition



3. Mise en œuvre



Lecture des instructions

Les instructions se présentent de la même manière que pour le CS7 :

Pour répondre à cette question dans le formulaire...

1.1. Demande priorisée et justification

A. Indiquez si la demande de financement s'aligne sur le domaine d'intérêt programmatique précisé dans la lettre d'allocation ou autrement convenu avec le Fonds mondial pour le cycle de subvention 8 (CS8), en expliquant comment les modalités de mise en œuvre contribueront à maximiser l'impact.

... vous devez renseigner ces éléments dans le tableau des instructions :

Instructions	
Éléments de la question	Détails
Exigences du domaine d'intérêt programmatique et modalités de mise en œuvre	

Tous les éléments de la question doivent être indiqués pour que la réponse à cette question soit complète

Attention à la colonne Détails, qui fournit des informations supplémentaires ou des conseils sur des éléments de question spécifiques :

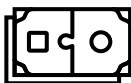
Instructions	
Éléments de la question	Détails
	<ul style="list-style-type: none">Expliquez pourquoi la modalité de mise en œuvre choisie pour la présente demande de financement (basée sur les intrants pour le modèle aligné et le modèle simplifié, paiement en fonction des résultats, ou une combinaison des deux pour le modèle axé) est la mieux adaptée pour maximiser l'impact, conformément au contexte du pays.



Section 1 : Demande de financement et justification



Demande de
financement priorisée
et justification



Fonds de contrepartie

Cette section consiste à décrire
quelles priorités ont été choisies et
comment elles maximiseront l'impact

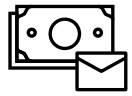


Axes programmatiques et modalités de mise en œuvre

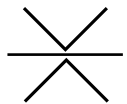


1.1 Demande de financement priorisée et justification

A. Indiquez si la DF s'aligne sur le domaine d'intérêt programmatique précisé dans la lettre d'allocation ou autrement convenu avec le Fonds mondial pour le CS8, en expliquant comment les modalités de mise en œuvre contribueront à maximiser l'impact.



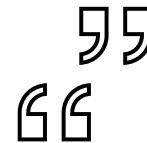
Les domaines d'intérêt programmatiques sont généralement décrits dans la partie Buts de l'allocation ou dans toute autre correspondance officielle du Fonds mondial



Une réponse complète n'est requise que si la demande n'est pas alignée avec les domaines d'intérêt



Les modalités de mise en œuvre peuvent être des demandes fondées sur les intrants (modèles de gestion Aligné ou Simplifié), un paiement en fonction des résultats ou les deux (modèle de gestion Axé)



Une justification s'impose quelle que soit la modalité retenue



Tableaux de priorisation

1.1 Demande de financement priorisée et justification

B. Décrivez la programmation proposée, en expliquant pourquoi l'intervention et/ou les indicateurs liés au décaissement ont été sélectionnés, l'impact attendu et la planification de la pérennisation.

Nom et numéro du module	
Montant demandé	
Modalité de mise en œuvre dans le module	Sélectionnez la modalité de mise en œuvre
Requis uniquement si la mise en œuvre est basée sur les intrants : intervention(s) et activités	
Requis uniquement si la mise en œuvre est basée sur le paiement en fonction des résultats : sélection des indicateurs liés aux décaissements, mesure et qualité des données	
Pérennisation et transition	

Un tableau pour **chaque module** requis

Aligné sur le budget

Indiquez si ce module est fondé sur les intrants, sur un paiement en fonction des résultats ou les deux.

- Pour **chaque intervention**, résumez l'ensemble des activités en une ou deux phrases.
- Pour chaque **module**, montrez comment les investissements maximisent l'impact.
- Si le **module** est lié aux domaines d'intérêt programmatiques, montrez comment il s'aligne avec la justification fournie à la question 1.1.A.

- Pour **chaque module**, prenez en compte la pérennisation et la transition des investissements.
- Alignez avec le tableau du paysage de financement et le plan de travail de transition.

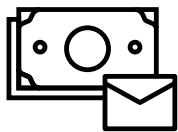
- Pour chaque **module**, énumérez les indicateurs liés au décaissement pertinents.
- Pour **chaque indicateur lié aux décaissements**, décrivez la justification, le montant du paiement, la définition de l'indicateur et la source des données.
- Si un indicateur lié aux décaissements est pertinent pour plusieurs modules, indiquez sa description complète uniquement dans le module où il a le plus d'impact. Pour les autres modules, ajoutez uniquement l'indicateur lié aux décaissements dans la liste.
- Pour chaque **module**, décrivez comment sera assurée la qualité de la communication des données.



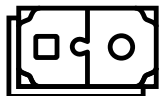
Fonds de contrepartie

1.2 Fonds de contrepartie (le cas échéant)

A. Si des fonds de contrepartie ont été désignés pour le CS8, décrivez comment ils seront utilisés, en soulignant comment les conditions programmatiques et d'accès à ces fonds de contrepartie ont été remplies.



Si des fonds de contrepartie ont été désignés, les candidats en seront informés dans leur lettre d'allocation



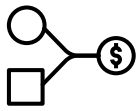
Seuls les candidats qui reçoivent des fonds de contrepartie doivent répondre.



Les orientations sur les fonds de contrepartie seront publiées prochainement.



Section 2 : Financement national, cofinancement et transition



Financement
national et
cofinancement



Difficultés et
planification de
la transition

Cette section consiste à décrire comment les pays s'orientent vers un **financement progressif** de leurs programmes et se préparent à une **transition efficace**



Financement des ripostes

2.1 Financement national et cofinancement

- A. Décrivez l'état d'avancement des engagements de cofinancement spécifiques pour la période du CS7.
- B. Décrivez les tendances attendues en matière de financement national pour le CS8. Indiquez les engagements de cofinancement spécifiques à formaliser dans la lettre d'engagement du CS8, en soulignant les éventuels déficits de financements résiduels et la manière dont ces engagements seront suivis et communiqués.



Les tendances / chiffres indiqués doivent correspondre à ceux du tableau du paysage de financement.



L'ÉP et l'ICN doivent étudier au plus tôt les engagements de cofinancement programmatique pour s'assurer de la complémentarité des priorités de la DF.



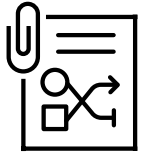
Pour le CS8, il sera nécessaire de présenter une lettre d'engagement avant de pouvoir signer les subventions pour le montant total de la somme allouée.



Difficultés et planification de la transition

2.2 Transition

A. Décrivez les plans visant à assurer la transition complète des programmes soutenus par le Fonds mondial vers un financement national, ainsi que les principales difficultés et lacunes à surmonter.



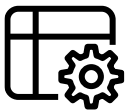
Si des éléments de réponse à une question sont couverts dans le plan de travail de transition, indiquez simplement les sections correspondantes, sans répéter le texte intégral.



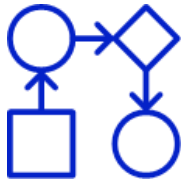
Si un calendrier de transition figurait dans la lettre d'allocation, il est important d'établir un rétroplanning à partir de la transition et de présenter une feuille de route générale de la prise en charge par un financement national.



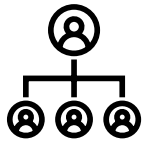
Veillez à l'harmonisation avec les informations relatives à la transition au niveau du module indiquées dans les tableaux de priorisation de la question 1.1.B, ainsi qu'avec les plans de cofinancement de la question 2.1.B.



Veillez à détailler les plans destinés à combler les lacunes qui ne peuvent pas être prises en charge par l'allocation du Fonds mondial.

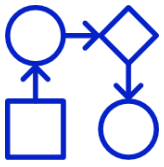


Section 3 : Mise en œuvre



Modalités de
mise en œuvre

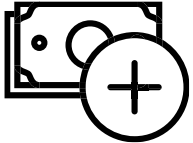
Cette section consiste à décrire
comment seront mises en œuvre les
subventions.



Efficacité de mise en œuvre et optimisation des ressources

3.1 Accords de mise en œuvre

A. Décrivez tout changement par rapport aux accords de mise en œuvre du CS7 à effectuer pour le CS8 afin de maximiser les gains d'efficacité et de maintenir l'efficacité de la mise en œuvre et l'optimisation des ressources.



Il est important d'indiquer de quelle manière le rapport coût-efficacité a été optimisé



Si aucune entité locale n'a encore été désignée RP, il est essentiel d'opérer un transfert des capacités



Il est important de réfléchir à la manière de mieux impliquer les organisations communautaires dans la mise en œuvre en examinant les obstacles qui les empêchent d'accéder au financement et de mener leurs activités

Dossier de candidature adaptée aux portefeuilles ciblés et adaptée à la transition (portefeuilles ciblés)



Formulaire de candidature



Plan national du secteur de la santé et plans stratégiques nationaux



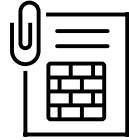
Tableau du paysage de financement (portefeuilles ciblés)



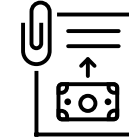
Approbation de la DF par l'ICN



Cadre de performance



Évaluation des obstacles entravant l'accès aux services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme (si disponible)



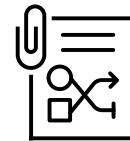
Demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée



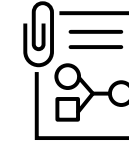
Déclaration de conformité de l'ICN



Budget



Plan de travail de transition*



Preuves du respect des engagements de cofinancement du CS7

* Exigé pour les candidatures adaptées à la transition.
Si disponible pour les candidatures adaptées aux portefeuilles ciblés.



Cadre de performance

Indique les cibles du programme national pour la période couverte par la DF

Les portefeuilles ciblés ne sont pas tenus d'inclure des indicateurs d'impact ou de résultats, et le nombre d'indicateurs de couverture à présenter est plafonné

Différenciation pour les modèles de gestion des portefeuilles ciblés :

- **Aligné** : maximum 3 indicateurs de couverture par composante, y compris SRPS
- **Axé** : maximum 5 indicateurs de couverture par composante, y compris indicateurs liés au décaissement
- **Simplifié** : maximum 5 indicateurs de couverture par composante, y compris SRPS



Budget

Indique le montant à dépenser pour l'atteinte des objectifs programmatiques

Pour les portefeuilles ciblés, la démarche d'établissement du budget diffère de celle décrite dans les Directives pour l'établissement des budgets

Demande de financement classique

- **Aligné** : le formulaire du budget n'est pas requis. Le candidat indique les montants totaux du budget dans le formulaire de candidature.
- **Axé** : le formulaire du budget est requis et utilise le coût par indicateur lié aux décaissements (niveau du module / de l'intervention et du groupe de coûts).
- **Simplifié** : le formulaire du budget est requis et doit présenter des détails au niveau du module / de l'intervention et du groupe de coûts. Pas de détail au niveau de l'activité, à moins que des sanctions soient prévues.

Demande de financement prête pour la subvention

- Le formulaire du budget est **requis** pour tous les modèles de gestion des portefeuilles ciblés.
- Le formulaire du budget du modèle **aligné** comporte un nombre limité de lignes et est le plus général possible (avec des montants annuels au niveau du groupe de coûts, du module / de l'intervention et du partenaire de mise en œuvre).
- Pour les modèles **axé** et **simplifié**, les exigences sont similaires à celles de la DF classique.



Plan national du secteur de la santé et plans stratégiques nationaux

Des plans de santé nationaux et des plans stratégiques nationaux de lutte contre les maladies solides, chiffrés et hiérarchisés reflétant la **stratégie globale du pays en matière de santé** doivent constituer le point de départ de la DF.

Le plan national du secteur de la santé et les plans stratégiques nationaux peuvent être complétés par d'autres documents nationaux :

- Stratégies de financement du secteur de la santé
- Plans d'action pour les ODD
- Stratégies pour la santé numérique
- Plans de suivi et d'évaluation communautaire
- Plans stratégiques de santé communautaire
- Plans directeurs pour la chaîne d'approvisionnement



Évaluation des obstacles entravant l'accès aux services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme

Évalue les obstacles qui causent des lacunes dans le traitement et la prévention et identifie les mesures prioritaires à prendre pour renforcer les programmes visant à éliminer ces obstacles

Il est recommandé de présenter une évaluation intégrée unique. Si le candidat n'en dispose pas, utiliser les évaluations existantes.

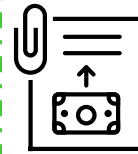


Tableau du paysage de financement (portefeuilles ciblés)

Illustre le besoin total de financement pour les ripostes nationales, les dépenses passées et prévues, les sources de financement et les déficits de financement

Les tableaux détaillés des déficits indiquent également les tendances pour le financement national des interventions spécifiques

Les portefeuilles ciblés doivent uniquement inclure les dépenses ventilées passées pour la lutte contre les maladies, toutes les autres sections sont facultatives.

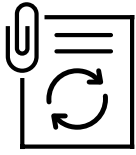


Demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée (PAAR)

Propositions de l'ICN concernant des modules et des interventions supplémentaires fondés sur des données probantes en vue d'investissements qui ne sont pas inclus dans l'allocation

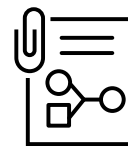
Les tableaux ont été harmonisés avec les tableaux des lacunes programmatiques, qui ne sont pas requis pour les portefeuilles ciblés mais peuvent faciliter l'identification et l'inclusion de la demande dans le formulaire de la PAAR.

Nombre maximum recommandé : 10 lignes par composante



Plan de travail de transition

Pour l'élaboration de leurs plans de travail de transition, les candidats doivent respecter la Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement (une fois publiée).



Preuves du respect des engagements de cofinancement du CS7

Les candidats doivent expliquer comment ils ont respecté les engagements de cofinancement pris pour le CS7.



Approbation de la DF par l'ICN

Les candidats doivent attester que chaque membre de l'ICN approuve la DF finale



Déclaration de conformité de l'ICN

Confirmation que l'ICN respecte les six critères d'admissibilité des ICN et le ciblage sur les exigences en matière de financement

Les critères d'admissibilité 1 et 2 des ICN sont étudiés avec l'examen du CTEP

Échéancier de préparation aux périodes de présentation 1 et 2

Portefeuilles dont les subventions se terminent en 2026 et envoyant des DF

Désignation précoce du ou des RP lorsque cela est possible



Lettre d'allocation

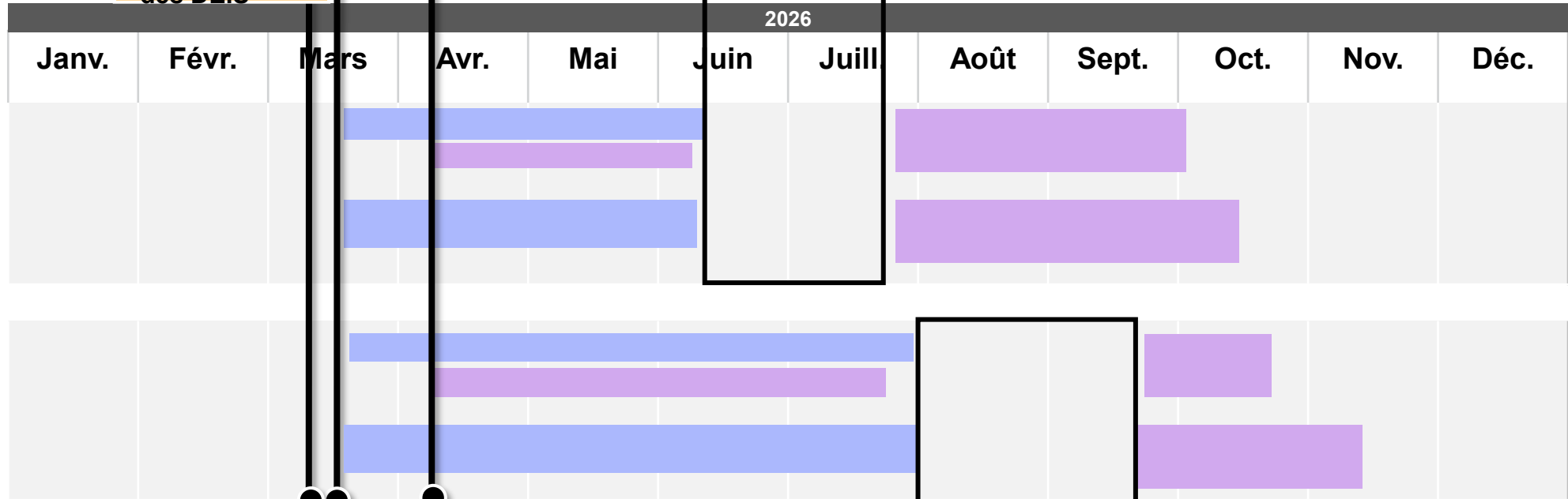


Inscription à la période d'examen par le CTEP et sélection de la démarche classique / prête pour la subvention



Mises à jour des DEIS

Période de présentation 1



Période de présentation 2

ICN
RP

3

Phase pilote : priorités d'investissement de l'ICN avec documents de subvention du CS8

Modalités d'envoi de la phase pilote pour les portefeuilles ciblés



Priorités d'investissement de l'ICN

Au CS8, 10 portefeuilles ont été invités à commencer par une phase pilote pour cette démarche d'envoi.

La candidature se fonde essentiellement sur les documents de la subvention et ne passe pas par un examen du CTEP.

La candidature reflète les priorités d'investissement élaborées à l'issue d'un dialogue inclusif et ciblé au niveau du pays.

Les pays engagés dans une phase pilote peuvent en sortir s'ils respectent certains critères*, et préparer une candidature adaptée aux portefeuilles ciblés soumise à l'examen du CTEP.

* Critères : 1) changement d'axe des investissements communiqués dans la lettre d'allocation ou par d'autres moyens officiels ; 2) retard de la mise en œuvre des problématiques soulevées par le CTEP lors du CS7 ; 3) situations nationales complexes justifiant un examen exceptionnel du CTEP ; ou 4) portefeuilles ayant un délai défini pour la transition n'ayant pas reçu d'allocation de transition.

Dossier de candidature pour la demande de financement au titre des priorités d'investissement de l'ICN



Formulaire des priorités d'investissement de l'ICN



Approbation de l'ICN



Déclaration de conformité de l'ICN



Preuves du respect des engagements de cofinancement du CS7



Cadre de performance



Budget



Lettre d'engagement de cofinancement

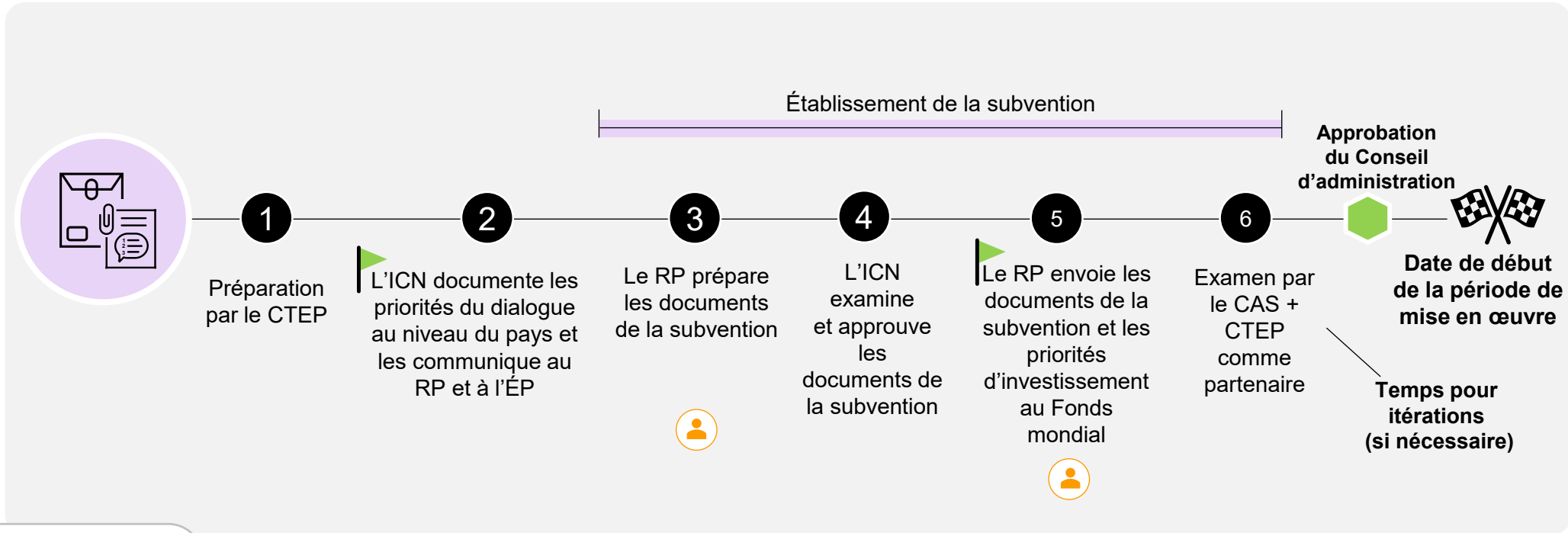


Tableau du paysage de financement (portefeuilles ciblés)



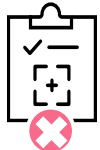
Plan de travail de transition (si disponible)

Principales étapes des modalités d'envoi de la demande au titre des priorités d'investissement

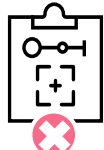


S'appliquent aux démarches de candidature :

Adaptée aux portefeuilles ciblés



Adaptée à la transition



Priorités d'investissement de l'ICN



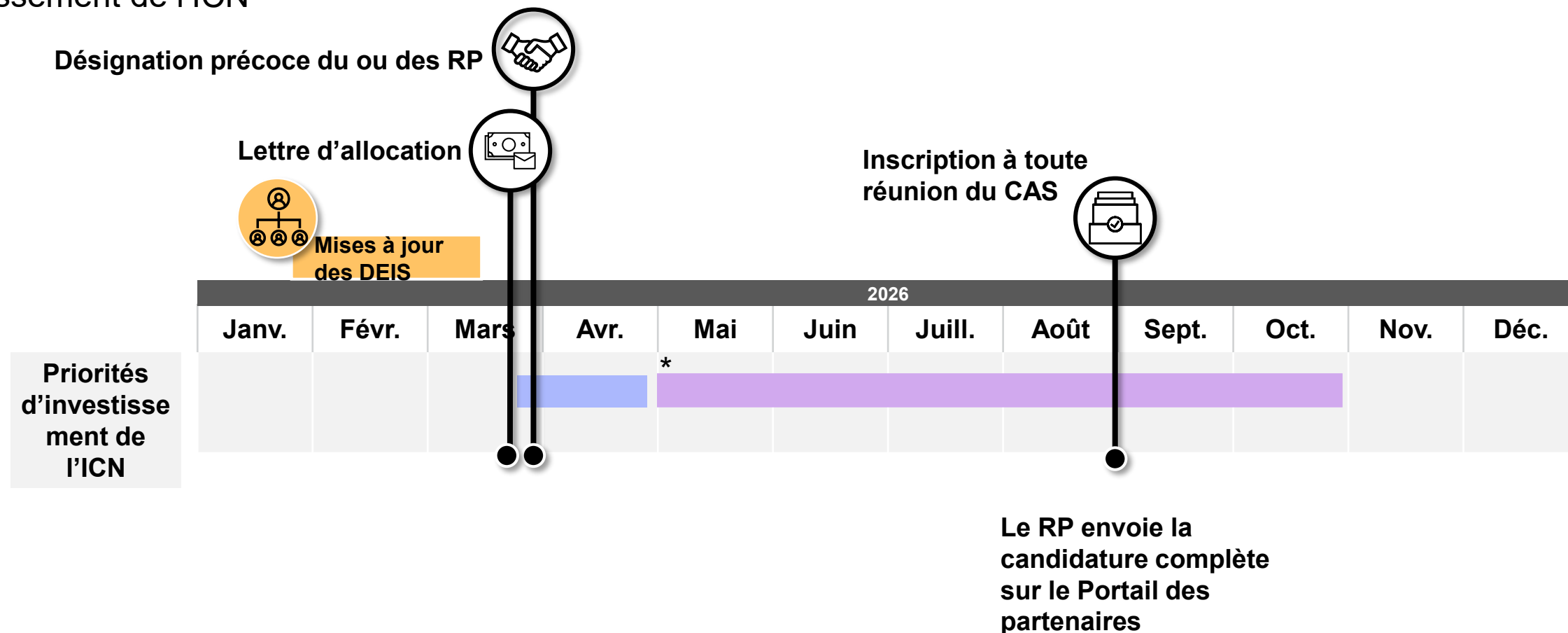
Le Fonds mondial peut demander des modifications



Nouveau au CS8

Échéancier de préparation

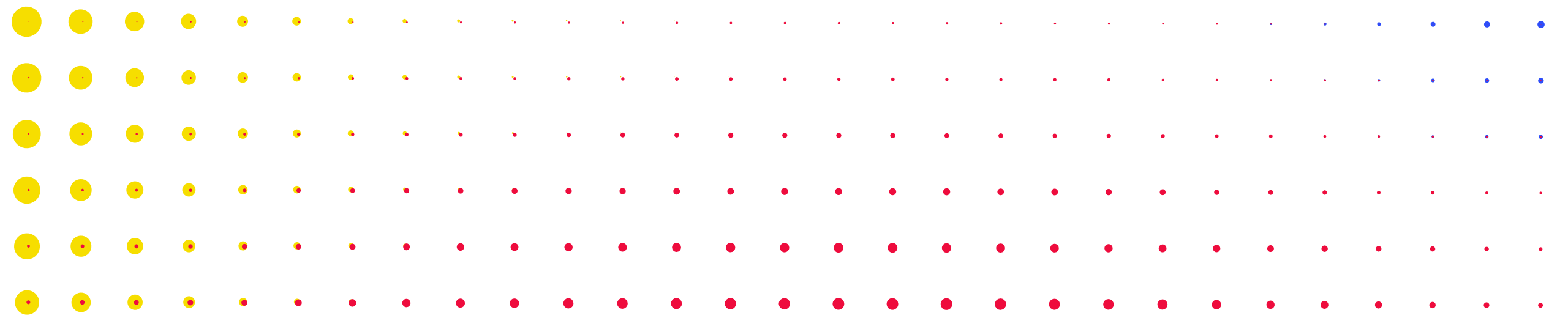
Portefeuilles dont les subventions se terminent en 2026 et envoyant une candidature au titre des priorités d'investissement de l'ICN





4

Prochaines étapes et ressources

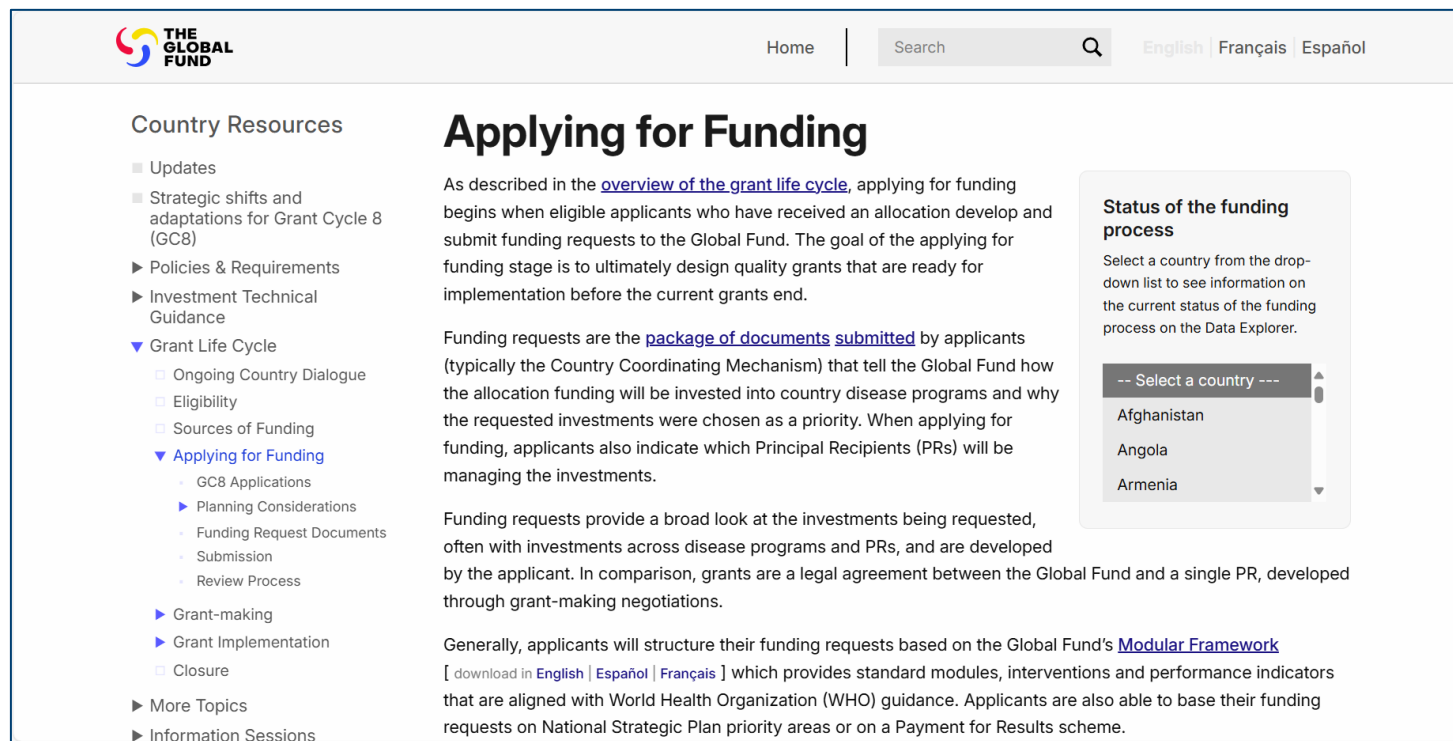


Séances d'information

Séance	Date
Demandes de financement au CS8 : lancement	Janvier
Vue d'ensemble des orientations destinées aux candidats pour le CS8 : VIH, tuberculose, paludisme et SRPS	Janvier
Envoyer une demande en tant que portefeuilles à fort impact / essentiels pour un examen complet	Janvier
Accélérer l'intégration de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme pour renforcer les résultats de santé	Janvier
Atelier sur les annexes : cadre modulaire, CP, budget détaillé, tableaux des lacunes programmatiques et tableau du paysage de financement (externe uniquement)	Janvier
Réorientations stratégiques du CS8	Mars
Résultats de l'allocation et des investissements catalytiques	Mars
Envoyer une demande en tant que portefeuilles ciblés	Mars
Envoyer la DF via le Portail des partenaires	Avril

Les webinaires seront interprétés et les diapositives seront traduites en espagnol et en français, dans certains cas en portugais. Inscription, enregistrements et diapositives téléchargeables disponibles [ici](#).

Ressources en ligne



THE GLOBAL FUND

Home | Search | English | Français | Español

Country Resources

- Updates
- Strategic shifts and adaptations for Grant Cycle 8 (GC8)
- ▶ Policies & Requirements
- ▶ Investment Technical Guidance
- ▼ Grant Life Cycle
 - Ongoing Country Dialogue
 - Eligibility
 - Sources of Funding
 - ▼ **Applying for Funding**
 - GC8 Applications
 - ▶ Planning Considerations
 - Funding Request Documents
 - Submission
 - Review Process
 - ▶ Grant-making
 - ▶ Grant Implementation
 - Closure
- ▶ More Topics
- ▶ Information Sessions

Applying for Funding

As described in the [overview of the grant life cycle](#), applying for funding begins when eligible applicants who have received an allocation develop and submit funding requests to the Global Fund. The goal of the applying for funding stage is to ultimately design quality grants that are ready for implementation before the current grants end.

Funding requests are the [package of documents submitted](#) by applicants (typically the Country Coordinating Mechanism) that tell the Global Fund how the allocation funding will be invested into country disease programs and why the requested investments were chosen as a priority. When applying for funding, applicants also indicate which Principal Recipients (PRs) will be managing the investments.

Funding requests provide a broad look at the investments being requested, often with investments across disease programs and PRs, and are developed by the applicant. In comparison, grants are a legal agreement between the Global Fund and a single PR, developed through grant-making negotiations.

Generally, applicants will structure their funding requests based on the Global Fund's [Modular Framework](#) [download in [English](#) | [Español](#) | [Français](#)] which provides standard modules, interventions and performance indicators that are aligned with World Health Organization (WHO) guidance. Applicants are also able to base their funding requests on National Strategic Plan priority areas or on a Payment for Results scheme.

Status of the funding process

Select a country from the drop-down list to see information on the current status of the funding process on the Data Explorer.

-- Select a country ---

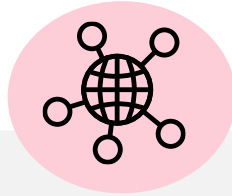
- Afghanistan
- Angola
- Armenia

Ressources pour les pays sur le site Web du Fonds mondial

Comprend :

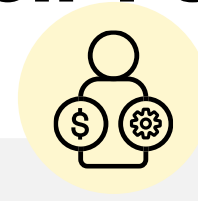
- Messages clés pour le CS8
- Documents de la candidature (bientôt : exemple de DF)
- Orientations et instructions
- Périodes d'examen par le CTEP et dates d'envoi
- Inscription et enregistrements / diapositives des séances d'information
- Suivi de l'information par pays (DF, fonds de contrepartie, etc., disponibles au T2)

Prochaines étapes immédiates pour les candidats envoyant une demande aux périodes de présentation 1 et 2



ICN

- ☑ **Mars** : les personnes référentes administratives des ICN peuvent configurer pour d'autres personnes les accès d'éditeur / de déposant pour le module Demande de financement dans les DEIS.
- ☑ **Mars-avril** : planifier des réunions de l'ICN pour discuter de la désignation des RP, de la répartition par programme et du choix de la modalité d'envoi. Planifier des réunions dans le cadre du dialogue au niveau du pays afin de définir les priorités. Participer à l'atelier sur le Portail des partenaires.
- ☑ **Le plus tôt possible** et idéalement sous 30 jours pour la période de présentation 1 : remplir le formulaire pour communiquer à l'ÉP la composition de la DF, la période de présentation des demandes visée, la modalité d'envoi choisie et l'état d'avancement de la désignation des RP.



RP

- ☑ **Après leur désignation** : si nécessaire, ajouter de nouveaux éditeurs et déposants qui rempliront le CP de la subvention en ligne.
- ☑ **Avril-mai** : compléter le CP et le budget détaillé au niveau de la subvention et les envoyer à l'ICN (dans le cadre d'une DF prête pour la subvention)